



---

FNB First Trust prêts de rang supérieur  
(couvert en dollars canadiens) • FSL

---

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds  
31 décembre 2025

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

## **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 31 décembre 2025**

### **FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

#### **Objectif et stratégie de placement**

L'objectif de placement fondamental du **FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)** (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance en détenant des titres du First Trust Senior Loan Fund, un fonds négocié en bourse inscrit aux États-Unis (le « fonds sous-jacent »). Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le principal objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer un revenu courant élevé, et son objectif de placement secondaire est de préserver le capital. Le fonds sous-jacent cherche à atteindre ses objectifs de placement en investissant dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance.

#### **Risque**

Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de l'exercice de présentation de l'information financière n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le plus récent prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

#### **Résultats d'exploitation**

##### **Généralités**

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2025 était de 62 864 801 \$, ou 16,46 \$ par part. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2024 était de 55 153 857 \$, ou 16,93 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 1,1250 \$ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0850 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 31 décembre 2025, pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2026.

À la fin de l'exercice de présentation de l'information financière, le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 317 positions individuelles (pondération moyenne de 0,32 %) réparties dans 52 secteurs. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 15,34 % du portefeuille. Les trois principaux secteurs en fonction de la valeur de marché à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière étaient ceux de l'assurance (14,71 %), des logiciels (14,00 %) et des fournisseurs et services de soins de santé (6,63 %).

##### **Rendement des placements**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 3,90 %, comparativement à un rendement de 4,09 % pour l'indice Morningstar<sup>MD</sup> LSTA<sup>®</sup> US Leveraged Loan (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

---

# FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

Tout au long de l'exercice, le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, a affiché un rendement net de 6,29 % en dollars américains, ce qui est supérieur au rendement de 5,90 % de l'indice Morningstar<sup>MD</sup> LSTA<sup>®</sup> US Leveraged Loan non couvert. Le fonds sous-jacent a tiré parti de sa bonne sélection de titres et de la sous-pondération dans les secteurs des matières et des automobiles et pièces automobiles, ainsi que de sa surpondération et de sa sélection de titres dans le secteur de l'assurance. Cette incidence positive a été partiellement contrebalancée par la sélection de titres dans le secteur des services commerciaux et professionnels, par la sous-pondération dans le secteur des services de télécommunications et par la position de trésorerie moyenne, qui s'est établie à 7,47 %. La pondération en trésorerie a eu une incidence défavorable faible sur le rendement, mais nous sommes d'avis qu'elle sera bénéfique pour le fonds sous-jacent au fil du temps, car elle nous permettra de tirer parti des occasions de placement découlant des nouvelles émissions et des perturbations des marchés secondaires.

Du point de vue des notations, les rendements au sein de l'indice de référence ont été positifs dans l'ensemble, étant donné que les actifs de qualité supérieure assortis d'une notation de BB et B ont affiché des rendements similaires qui étaient supérieurs à ceux des actifs assortis d'une notation de CCC et moins. Le fonds sous-jacent a tiré parti de cette situation, puisqu'il a maintenu son positionnement défensif dans les notations de haute qualité tout au long de l'exercice. À la fin de l'exercice, le fonds sous-jacent détenait des pondérations de 1,50 %, de 23,39 %, de 65,72 % et de 9,39 %, respectivement, à l'égard des actifs assortis d'une notation de BBB, BB, B et CCC et moins (ce qui comprend les actifs qui ne se sont pas vu attribuer de notation). Concernant l'exposition aux catégories d'actifs, la sélection de prêts du fonds sous-jacent a grandement contribué au rendement. La pondération du fonds sous-jacent dans les obligations a également eu une forte incidence favorable sur le rendement, car les obligations ont surclassé les prêts au cours de l'exercice. À la fin de l'exercice, le fonds sous-jacent avait une pondération de 87,17 % en prêts et une pondération de 12,83 % en obligations.

L'équipe des placements à effet de levier suit un processus fondé sur une rigoureuse analyse fondamentale du crédit ascendante et sur une constitution de portefeuille disciplinée. En raison de ce processus, le FNB First Trust n'a compté aucun cas de défaillance au cours de l'exercice, comparativement aux 12 cas de défaillance survenus au sein de l'indice Morningstar<sup>MD</sup> LSTA<sup>®</sup> US Leveraged Loan (« LLI ») durant ce même exercice. Depuis sa création, le fonds sous-jacent a compté 10 cas de défaillance et a évité plus de 95 % des 205 cas de défaillance survenus au sein de l'indice LLI durant le même exercice.

### Faits récents

De nouvelles émissions de 156 G\$ ont été réalisées sur le marché des prêts de rang supérieur au cours du quatrième trimestre, portant le total à 1,0 billion de dollars pour l'exercice complet de 2025, soit le deuxième montant le plus élevé jamais enregistré, après les émissions records de 1,4 billion de dollars de l'exercice dernier. Toutefois, environ 781 G\$ de prêts ont fait l'objet d'une refixation de prix ou d'un refinancement en 2025, ce qui représente environ 76 % du total des nouvelles émissions, de sorte qu'il ne reste qu'un niveau modeste de nouvelles émissions nettes par rapport aux entrées nettes de capitaux de plus de 2 G\$ dans cette catégorie d'actifs. Nous nous attendons à ce qu'une dynamique similaire s'opère sur le marché des nouvelles émissions à l'avenir, ce qui devrait continuer de créer des facteurs techniques favorables pour la demande. Les écarts des prêts de rang supérieur se sont légèrement accentués (de 5 points de base), soit +429 points de base au-dessus du Secured Overnight Financing Rate (le « SOFR » ou le « taux de base »), au cours de l'exercice, ce qui est comparable à l'écart moyen à long terme du marché des prêts de rang supérieur, soit +505 points de base au-dessus du SOFR, qui est calculé depuis janvier 1997. Bien que les écarts des prêts se situent légèrement en dessous de leur moyenne à long terme, les rendements de 7,86 % demeurent nettement supérieurs à leur moyenne à long terme de 7,14 %, calculée depuis janvier 1997, en raison des taux de base élevés.

---

# FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

Le marché des prêts de rang supérieur a fait preuve de résilience tout au long de 2025, car le contexte économique globalement positif a permis aux sociétés de faire face aux changements de politiques, aux coûts élevés et aux pressions subies par certains groupes de consommateurs. Le taux de défaillance du marché des prêts pour les 12 derniers mois, selon le nombre d'émetteurs et incluant les exercices de gestion du passif, a diminué pour s'établir à 3,35 %, comparativement à 4,70 % en 2024. Nous nous attendons à ce que ce taux se maintienne à l'avenir, étant donné que moins de 5 % du marché arrive à échéance au cours des deux prochaines années, que les politiques budgétaires et réglementaires demeurent favorables et que les activités de fusions et acquisitions s'intensifient dans un contexte de baisse des taux. La Réserve fédérale a réalisé des baisses de taux d'intérêt totalisant 75 points de base, après les avoir réduits d'un total de 100 points de base en 2024. Les prix du marché tiennent compte de deux réductions additionnelles des taux d'intérêt (chacune représentant 25 points de base) d'ici la fin de 2026, et nous nous attendons à ce que le SOFR emboîte le pas. Cependant, nous sommes d'avis que le rendement attrayant des prêts de rang supérieur, qui s'est établi à 7,86 %, peut résister à ces réductions et continuer de générer des rendements positifs notables. Compte tenu des rendements réels élevés, de la baisse des prévisions à court terme en matière d'inflation, de la clarification des politiques et du cycle de réduction des taux d'intérêt de la Réserve fédérale, nous maintenons un optimisme prudent. Dans l'ensemble, les prêts de rang supérieur demeurent en bonne position pour générer un revenu concurrentiel ajusté en fonction du risque, étant donné qu'ils affichent une volatilité inférieure de 62 % à celle de l'indice S&P 500. Étant donné que le marché s'adapte à l'évolution de la politique monétaire, aux faits nouveaux en matière de commerce et aux risques propres aux différents secteurs, la sélection du crédit et la gestion des risques rigoureuses demeurent essentielles à notre approche en matière de placement gérée activement. Pendant que nous évaluons les occasions futures dans le marché, nous demeurons déterminés à mettre en œuvre notre processus de souscription de crédit ascendant discipliné et notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques.

#### **Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

# FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

#### Valeur liquidative par part

| FSL  | 2025      | 2024      | 2023      | 2022 <sup>a)</sup> | 2021 <sup>b)</sup> |
|--|-----------|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| Valeur liquidative au début de l'exercice <sup>1</sup>                     | 16,93 \$  | 16,99 \$  | 16,59 \$  | 17,91 \$           | 17,96 \$           |
| Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :                          |           |           |           |                    |                    |
| Total des produits   | 1,09      | 1,30      | 1,43      | 0,71               | 0,59               |
| Total des charges  | (0,03)    | (0,05)    | (0,05)    | (0,15)             | (0,14)             |
| Profits (pertes) réalisés, pour l'exercice                                 | 0,13      | (0,84)    | (0,04)    | (1,09)             | (0,61)             |
| Profits (pertes) latents, pour l'exercice                                  | (0,55)    | 0,78      | 0,49      | (0,13)             | 0,62               |
| Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup> | 0,64 \$   | 1,19 \$   | 1,83 \$   | (0,66) \$          | 0,46 \$            |
| Distributions :  |           |           |           |                    |                    |
| À même le revenu (excluant les dividendes)                                 | (1,06)    | (1,19)    | (1,23)    | (0,64)             | (0,52)             |
| À même les dividendes  | –         | –         | –         | –                  | –                  |
| À même les gains en capital  | (0,04)    | –         | –         | –                  | –                  |
| Remboursement de capital   | –         | (0,03)    | (0,19)    | (0,04)             | –                  |
| Total des distributions annuelles <sup>3</sup>                             | (1,10) \$ | (1,22) \$ | (1,42) \$ | (0,68) \$          | (0,52) \$          |
| Valeur liquidative à la fin de l'exercice <sup>4</sup>                     | 16,46 \$  | 16,93 \$  | 16,99 \$  | 16,59 \$           | 17,91 \$           |

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

1. L'information est en date du 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

#### Ratios et données supplémentaires

| FSL   | 2025      | 2024      | 2023      | 2022 <sup>a)</sup> | 2021 <sup>b)</sup> |
|---|-----------|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| Valeur liquidative (en milliers)                                      | 62 865 \$ | 55 154 \$ | 35 988 \$ | 37 140 \$          | 40 037 \$          |
| Nombre de parts en circulation  | 3 818 282 | 3 258 282 | 2 118 282 | 2 238 282          | 2 514 316          |
| Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>                               | 1,02 %    | 1,05 %    | 1,02 %    | 1,02 %             | 1,01 %             |
| Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais | 1,03 %    | 1,06 %    | 1,04 %    | 1,04 %             | 1,03 %             |
| Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>                      | 0,00 %    | 0,00 %    | 0,00 %    | 0,00 %             | 0,08 %             |
| Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>              | 10,08 %   | 23,41 %   | 20,53 %   | 21,19 %            | 182,47 %           |

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lequel il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fonds sous-jacent dans lequel il a investi.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital impossibles au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

# FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

#### Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

*Les frais de gestion du FNB First Trust incluront également les frais de gestion du fonds sous-jacent.*

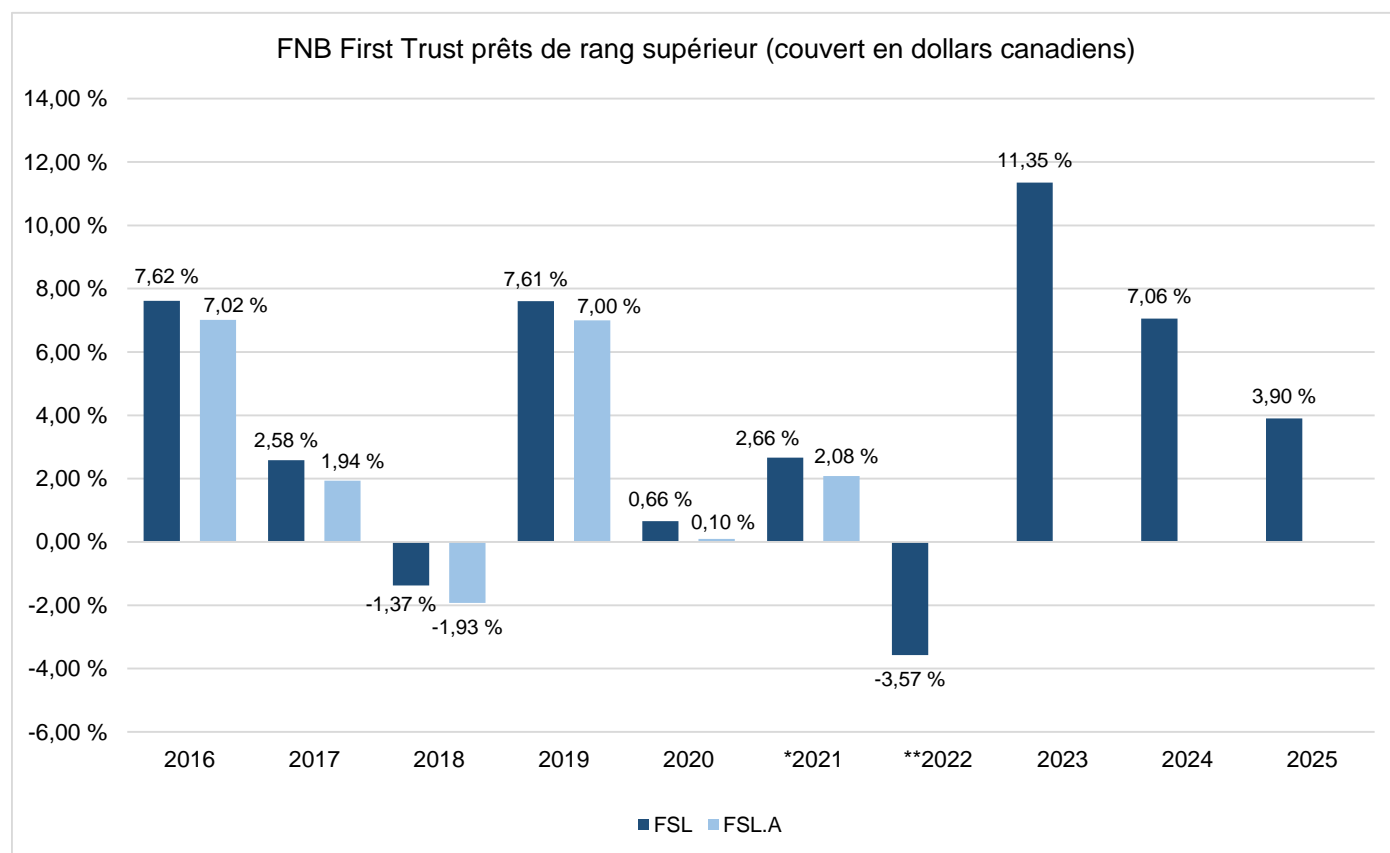
#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

##### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



\* Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

\*\* Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

# FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

#### Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous présente le rendement total composé annuel du FNB First Trust depuis sa création et pour les exercices clos le 31 décembre 2025. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour l'exercice considéré.

| Rendements   | 1 an   | 3 ans  | 5 ans  | 10 ans | Depuis la création |
|--|--------|--------|--------|--------|--------------------|
| FNB First Trust prêts de rang supérieur<br>(couvert en dollars canadiens)                              | 3,90 % | 7,39 % | 4,16 % | 3,76 % | 3,41 %             |
| Indice Morningstar <sup>MD</sup> LSTA <sup>®</sup> US Leveraged Loan<br>(couvert en dollars canadiens) | 4,09 % | 8,20 % | 5,69 % | 5,07 % | 4,45 %             |

L'indice Morningstar<sup>MD</sup> LSTA<sup>®</sup> US Leveraged Loan est pondéré selon la valeur de marché et il est conçu pour mesurer le rendement du marché américain des prêts adossés. L'exposition au dollar américain est couverte en dollars canadiens.

#### Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2025. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

| Placements                              | % de la valeur liquidative totale du FNB |
|---|--|
| First Trust Senior Loan Fund            | 98,34 %                                  |
| Autres actifs, moins les passifs        | 1,10 %                                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,56 %                                   |
| Total                                   | 100,00 %                                 |

#### Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2025.

| Composition                             | % de la valeur liquidative totale du FNB |
|---|--|
| Fonds négocié en bourse                 | 98,34 %                                  |
| Autres actifs, moins les passifs        | 1,10 %                                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,56 %                                   |
| Total                                   | 100,00 %                                 |

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)